

Rappel : blog « Graines de Seille »
<http://amseille.blogspot.com>

FERTILISATION DES CULTURES : CALCULER LA JUSTE DOSE ET FRACTIONNER POUR PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU

COMMENT CONCILIER RESSOURCE EN EAU ET PRODUCTION ?

En :

- ⇒ apportant la dose optimale sans compromettre le potentiel de rendement,
- ⇒ limitant au maximum les fuites de fertilisants (conditions d'applications),
- ⇒ respectant la réglementation (4^{ème} programme de la Directive Nitrates).

COLZA

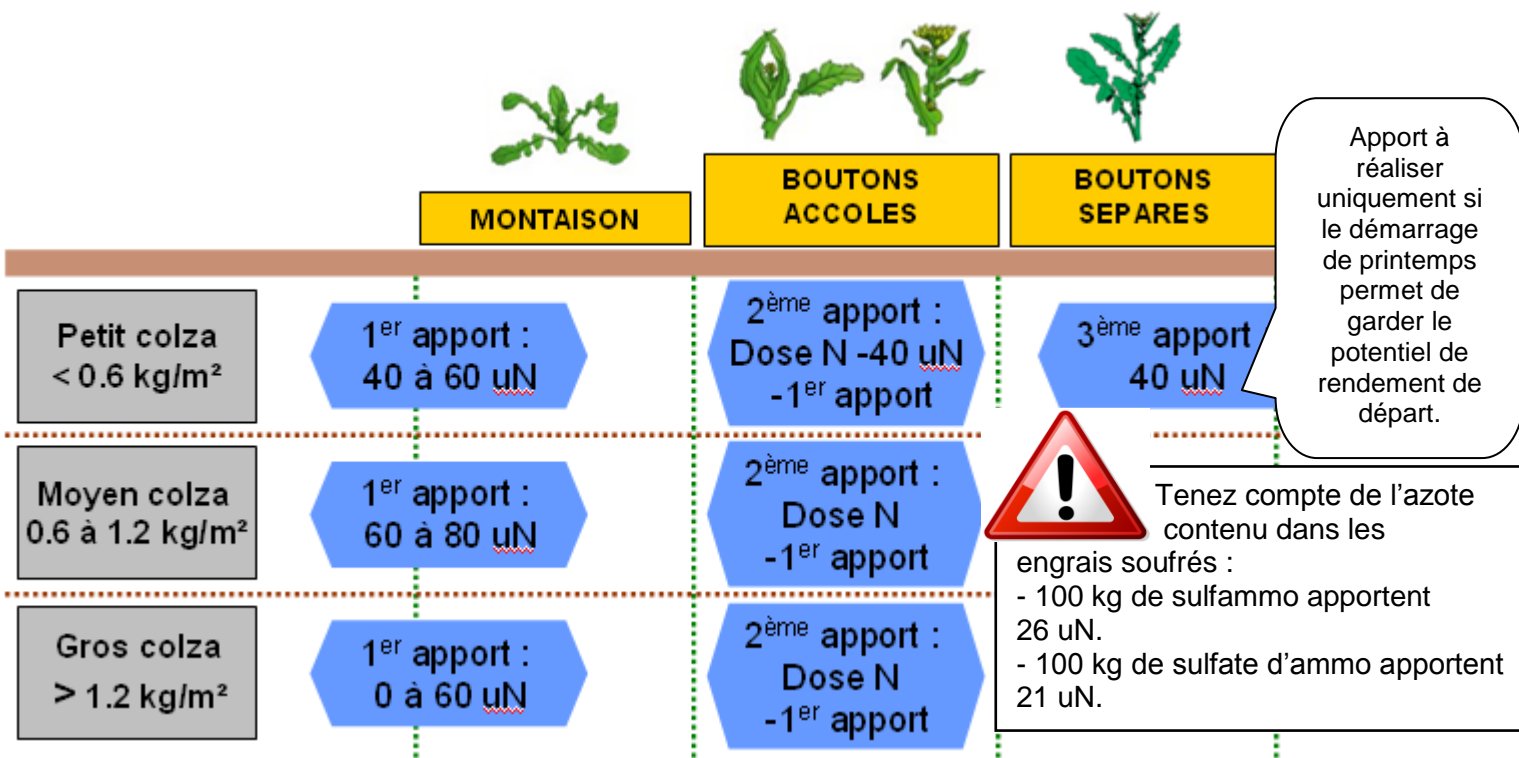
Pour calculer au plus juste la dose d'azote en fonction de sa biomasse, se référer à la règlette Azote Colza (disponible à l'adresse suivante : <http://www.cetiom.fr>).

A titre indicatif, la dose totale à apporter ne doit pas excéder :

Poids moyens des 2 pesées	Doses indicatives
Petit colza (< 0.6 kg/m ²)	170 à 180 uN
Colza moyen (0.6 à 1.2 kg/m ²)	140 à 150 uN
Gros colza (> 1.2 kg/m ²)	80 à 130 uN



Réduire ces doses de 30 uN si apport de fumier ou lisier.



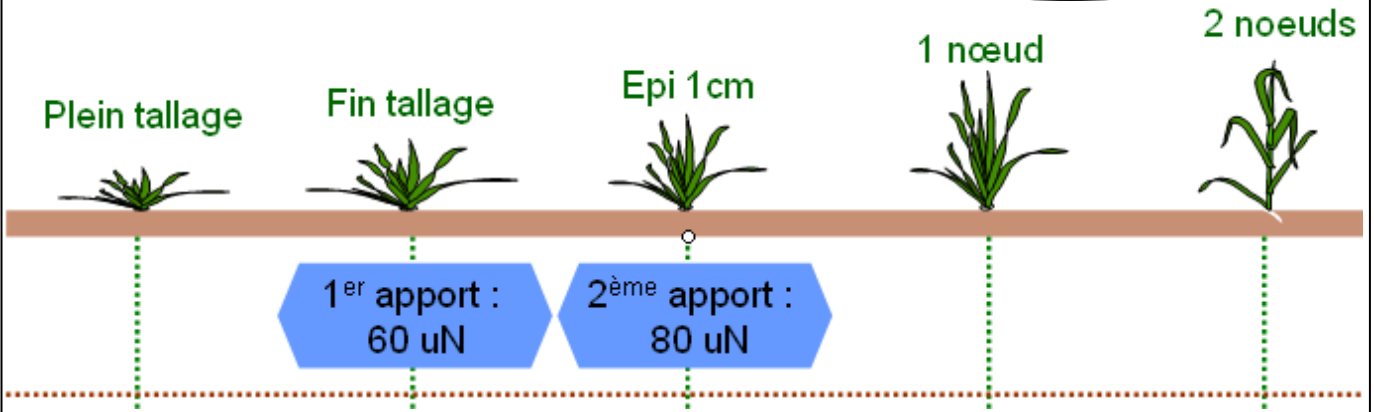
CERALES

Pour calculer la dose d'azote à apporter, utilisez la réglette Lor'N.

ORGE D'HIVER

- Apportez le 1^{er} apport au stade fin tallage.
- Pour le 2^{ème} apport, sachez attendre le stade épi 1 cm.

Exemple de dose totale à 140 U



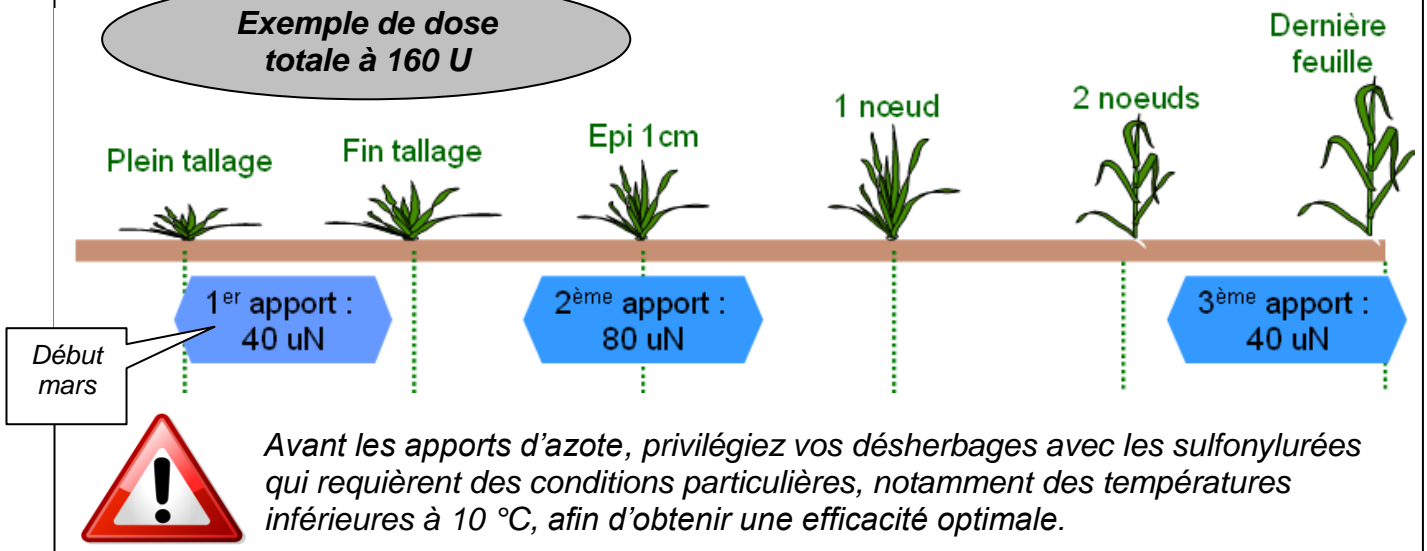
BLE D'HIVER

Cette année, la majorité des parcelles de blé d'hiver ont été semées tardivement, et peu d'entre elles, présentent une densité forte qui pourrait permettre de supprimer le 1^{er} apport d'azote. La stratégie sera donc de 3 apports.

Apportez le 1^{er} apport au tallage, puis le 2^{ème} apport au stade épi 1 cm.

Pour le dernier apport fin montaison, utilisez un outil tel que JUBIL, N-TESTER ou FARMSTAR pour déterminer au plus juste les besoins de la culture.

Exemple de dose totale à 160 U



RAPPEL REGLEMENTAIRE

Ne jamais apporter plus de 100u d'azote en un passage !

Votre Plan Prévisionnel de Fertilisation doit être établi, au plus tard le 1^{er} mars.

Partenaires techniques :

Chambre d'Agriculture 57 - DOLLE Pierre (06.80.45.83.96)
Chambre d'Agriculture 54 - BOULANGER Amélie (06.82.82.84.92)
HEXAGRAIN - Jérôme JAMIN (03.87.86.47.55)
CAL - M. PREVOST (06.73.87.16.15)
SODIPA - Hervé NICOLAY (06.07.26.68.02)

G.P.B. - M. TORMEN (03.87.05.01.10)
LORCA - XARDEL Sophie (03.87.56.44.00)
SA LOEB UNEGO (03.87.94.34.72)
AVENIR AGRO - M. CLAUDEL (03.83.26.26.64)

Validation technique : C.R.A.L - ARVALIS Institut du Végétal - CETIOM